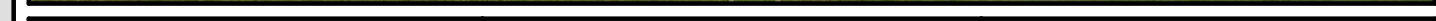


--	--

- _____

--	--

[illegible]

[illegible]

Emmanuelle CLERMONT

				1992	FC01	1/3
--	--	--	--	------	------	-----

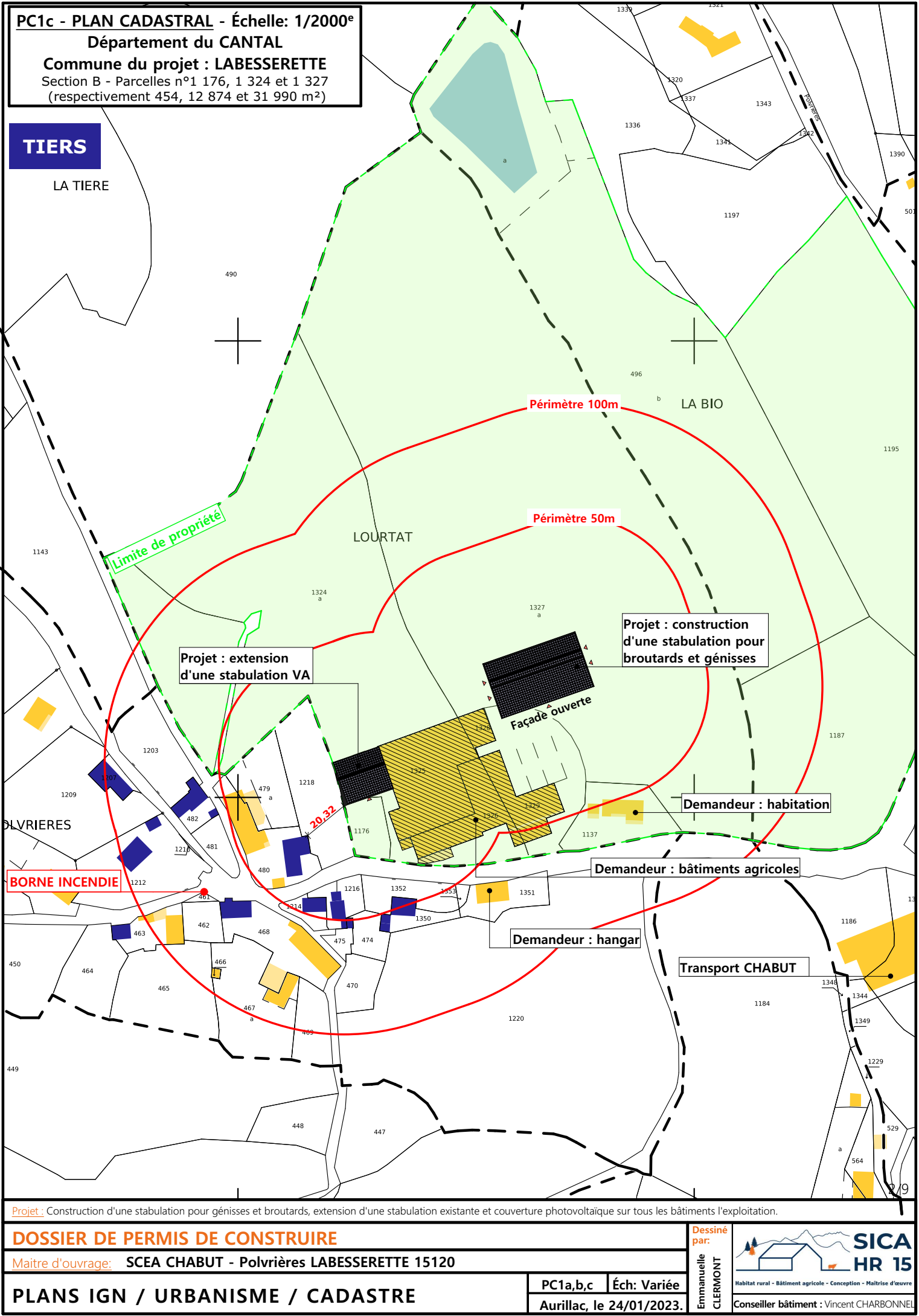
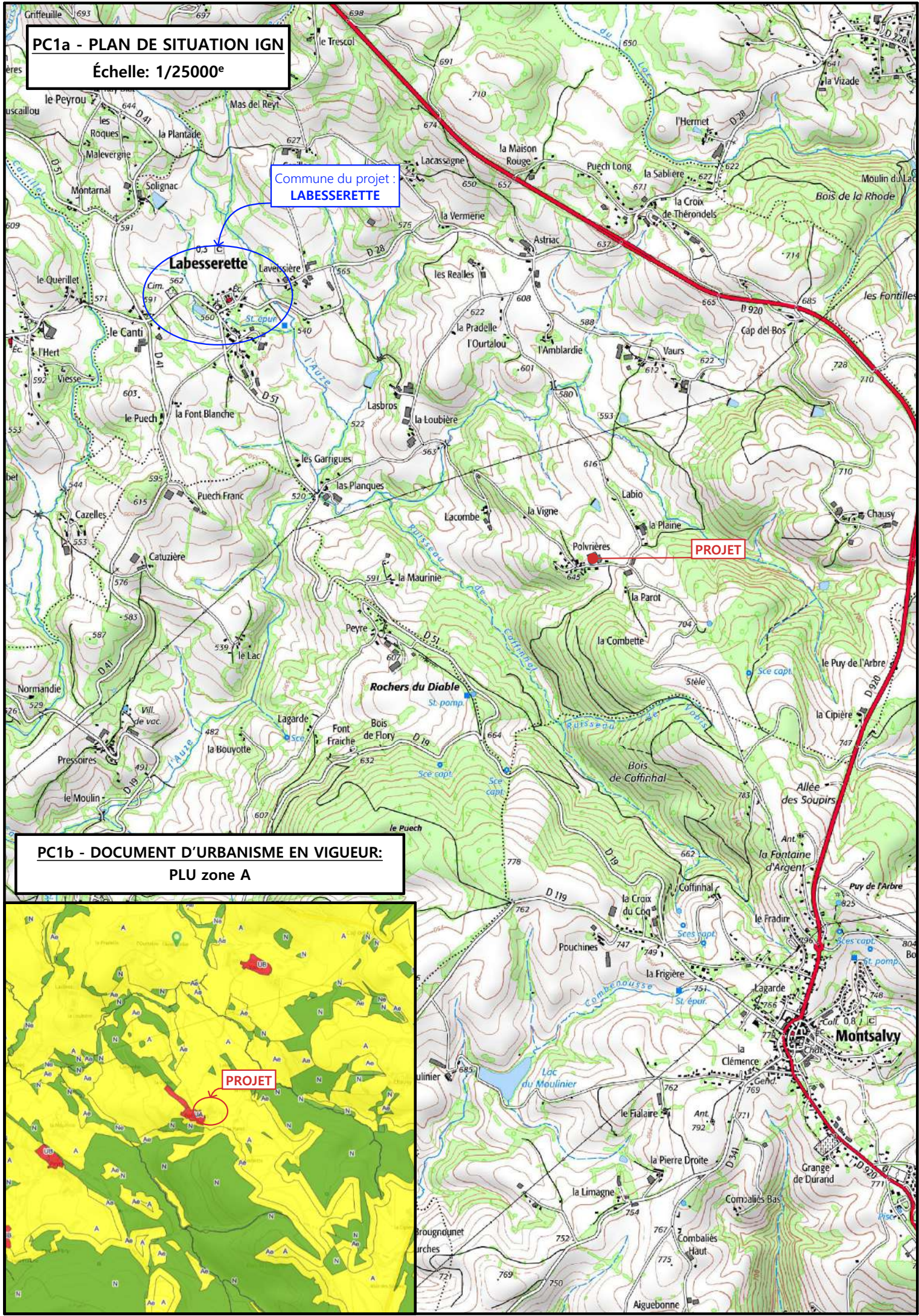
--

--	--	--

	100	100
--	-----	-----

Les cotes de construction indiquées sur ces plans sont données à titre indicatif. Les entrepreneurs, chargés de la réalisation des travaux, devront, par corps d'état et après étude

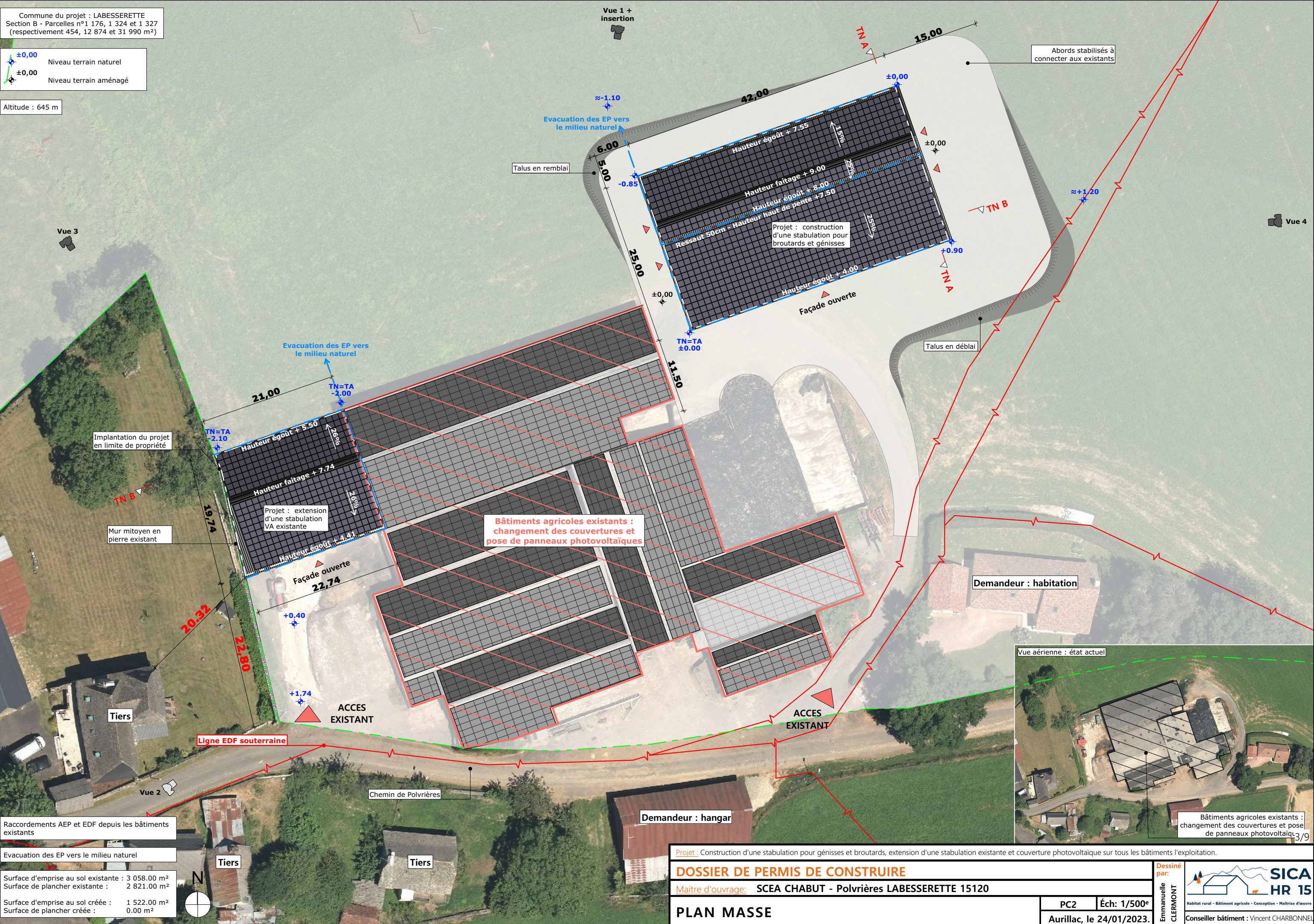
[illegible]



Commune du projet : LABESSERETTE
Section B - Parcelles n°1 176, 1 324 et 1 327
(respectivement 454, 12 874 et 31 990 m²)

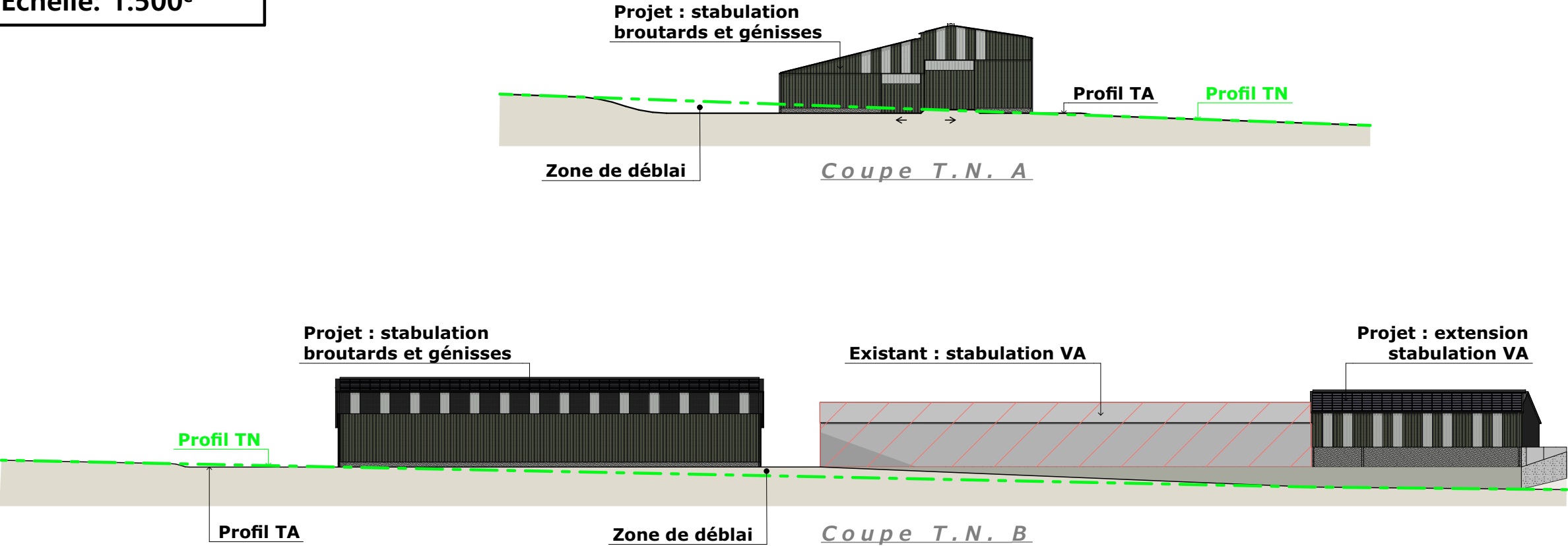
±0,00 Niveau terrain naturel
±0,00 Niveau terrain aménagé

Altitude : 645 m



PC3 - PLANS EN COUPE

Échelle: 1:500^e



PC4 - Notice descriptive

Aspect : projet et localisation

Le projet de la SCEA CHABUT consiste à :

- 1- Construire un bâtiment métallique semi-ouvert à usage de stabulation pour le logement de broutards et de génisses et de stockage fourrage, avec couverture photovoltaïque,
- 2- L'extension mesurée (inférieure à 20% de l'emprise totale des bâtiments agricoles existants) d'une stabulation existante par la construction d'un bâtiment métallique semi-ouvert à usage de stabulation pour vaches allaitantes, avec couverture photovoltaïque,
- 3- Changer toutes les couvertures des bâtiments agricoles existants et pose de panneaux photovoltaïques.

Le corps de ferme est situé au lieu-dit cadastré "Polvrières", sur la commune de LABESSERETTE (15120). Les constructions envisagées seront construites sur les parcelles n° 1 324 et 1 327 de la section B. Le choix de cette implantation est motivé par le fait qu'il s'agit de parcelles en propriété de la SCEA et facilement accessibles depuis la voie publique. Une habitation de Tiers est située à environ 20m du projet d'extension, pas d'habitation de Tiers à moins de 50m du projet de construction de stabulation.

Les projets ont pour objet de moderniser la structure d'exploitation en améliorant les conditions de travail des éleveurs et les conditions de logement des animaux. Les constructions prévues permettront également de déclasser une ancienne étable entravée devenue obsolète sur un autre site d'exploitation et ainsi de concentrer l'activité agricole sur ce seul site d'exploitation (siège).

Aspect : environnement

Les vaches allaitantes seront conduites en aire paillée sur dalle béton.
Les broutards et génisses seront conduits en aire paillée sur terre battue avec aire d'exercice raclé.

Le fumier issu du raclage quotidien sera entreposé régulièrement dans la fumière existante.
Le fumier très compact provenant des parcs paillés des VA, veaux et box de vêlage sera curé durant l'hiver et déposé au champ sur la parcelle d'épandage dans les conditions réglementaires.

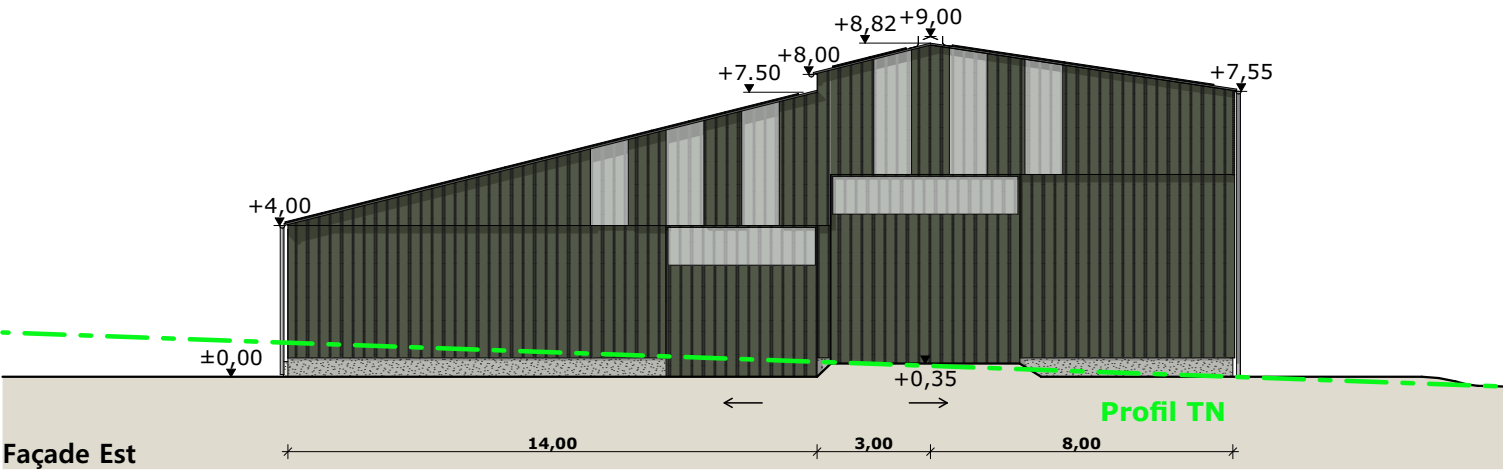
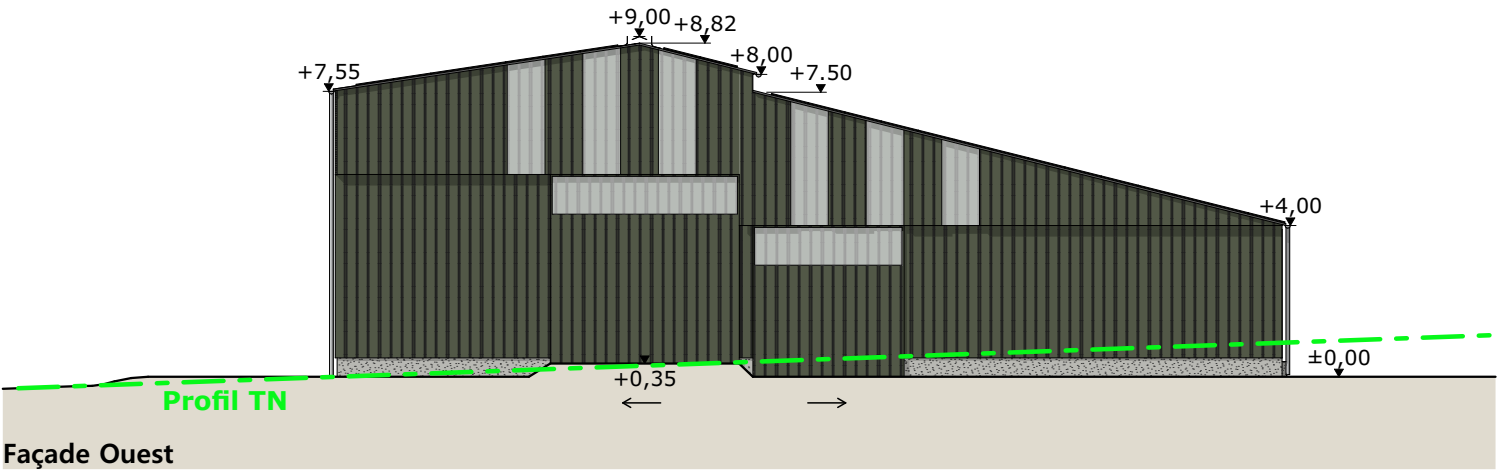
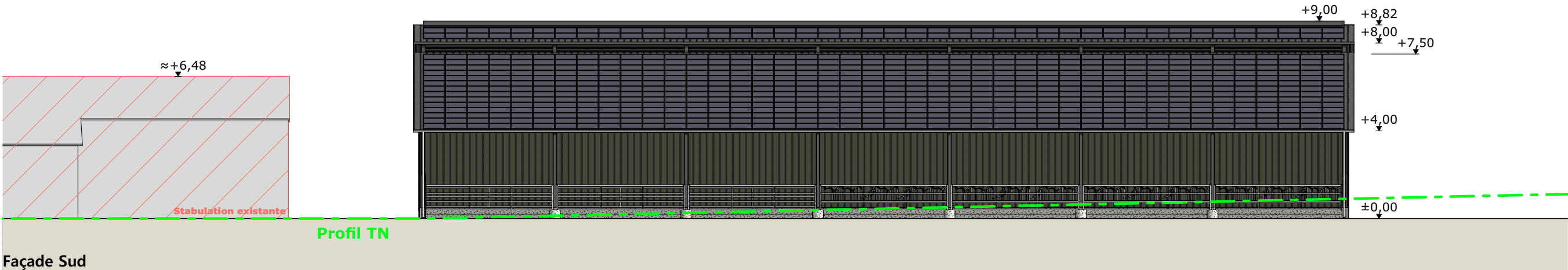
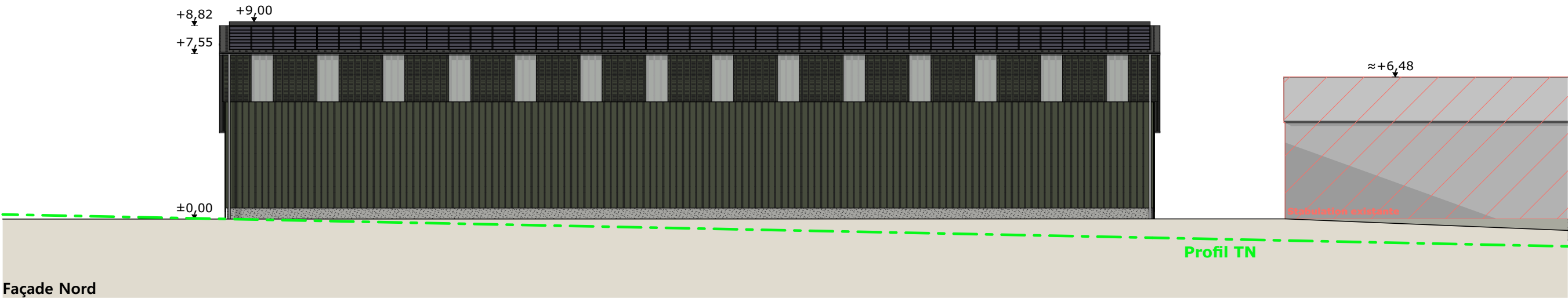
Aspect : Impact sur le paysage (cf. document photographique)

La réalisation des aménagements prévus nécessitera un travail de terrassement en déblai/remblai pour la mise à niveau de la plate-forme d'implantation.
La structure du projet sera en métal.
Les bardages seront en tôle acier vert bronze RAL 6003.
Des éléments de polycarbonate y seront insérés afin d'apporter la lumière nécessaire à l'usage du bâtiment et d'animer les façades.
Les parties maçonnées apparentes seront enduites ton ciment.
Les bardages viendront en recouvrement des parties maçonnées pour réduire leur impact visuel.
La couverture se fera en tôle acier de teinte graphite RAL 7022, panneaux photovoltaïques (cadres et panneaux gris sombre).

Les accès aux bâtiments se feront depuis le chemin de la Polvrières par les accès existants, les abords stabiisés créés seront à connecter aux existants.
Les EP seront collectées et dirigées par gravité au milieu naturel.
Les raccordements EDF et AEP se feront depuis les bâtiments existants.

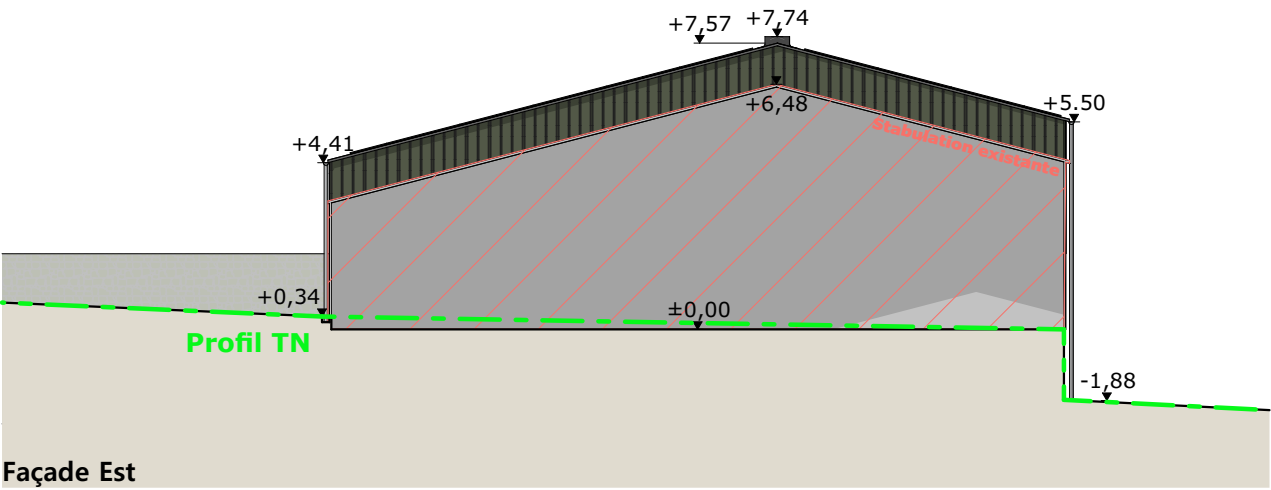
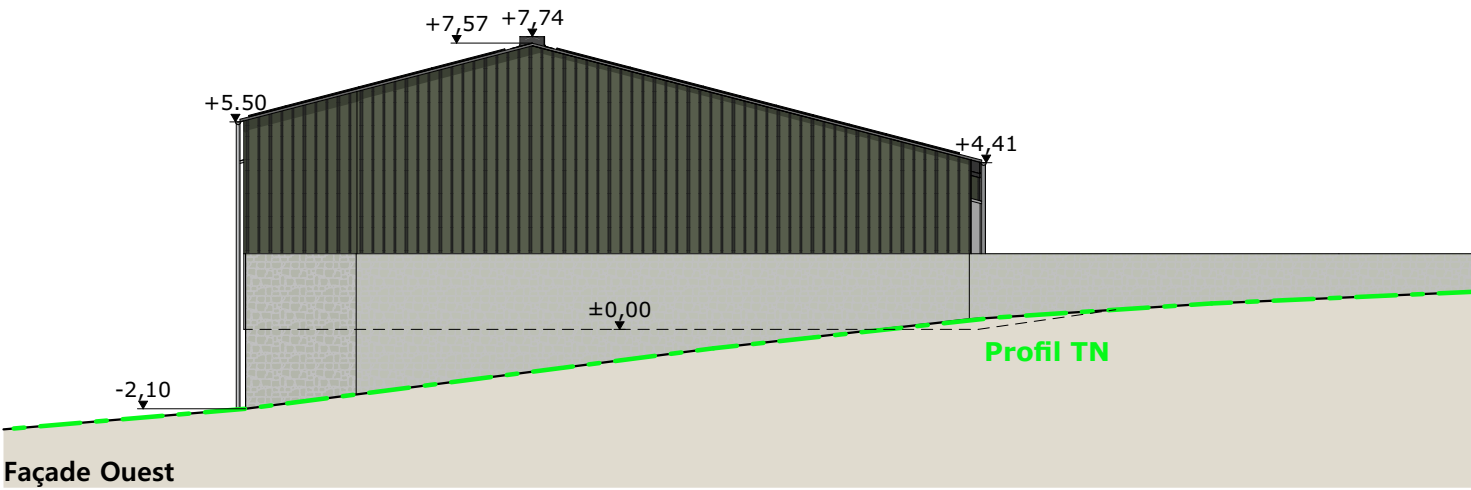
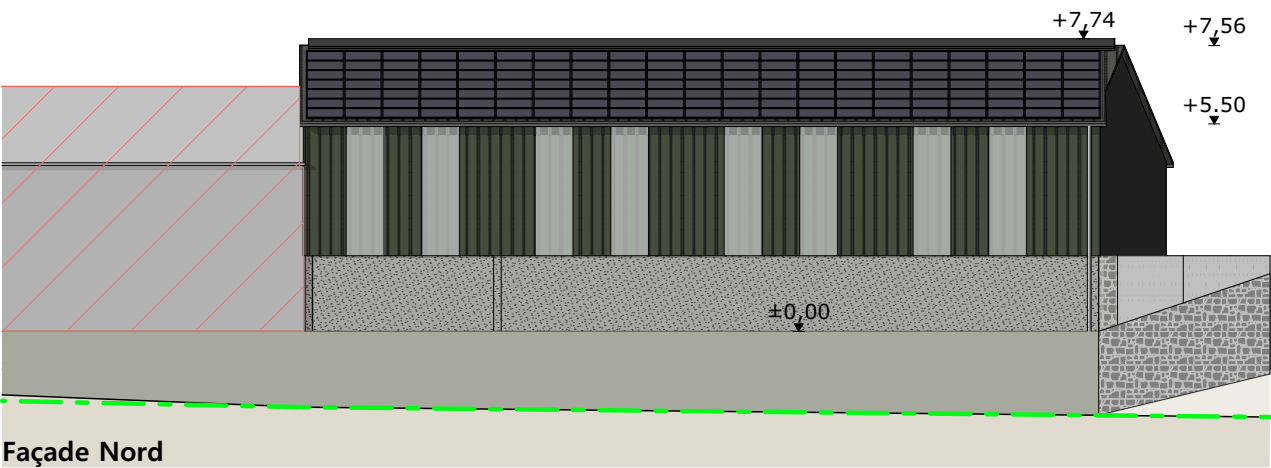
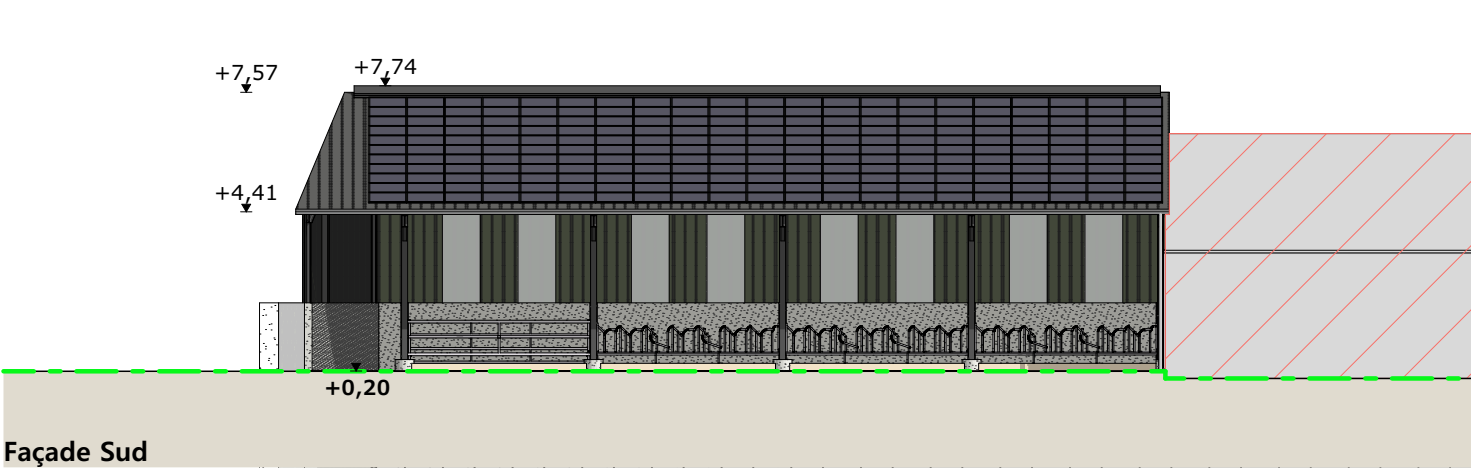
Projet : Construction d'une stabulation pour génisses et broutards, extension d'une stabulation existante et couverture photovoltaïque sur tous les bâtiments l'exploitation.			
DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE			
Maitre d'ouvrage: SCEA CHABUT - Polvrières LABESSERETTE 15120			
COUPE T.N. + NOTICE DESCRIPTIVE		PC3-4	Éch: 1:500 ^e
		Aurillac, le 24/01/2023.	
		Dessiné par: Emmanuelle CLERMONT	 Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre Conseiller bâtiment : Vincent CHARBONNEL

Projet de construction d'une stabulation pour broutards et génisses : façades



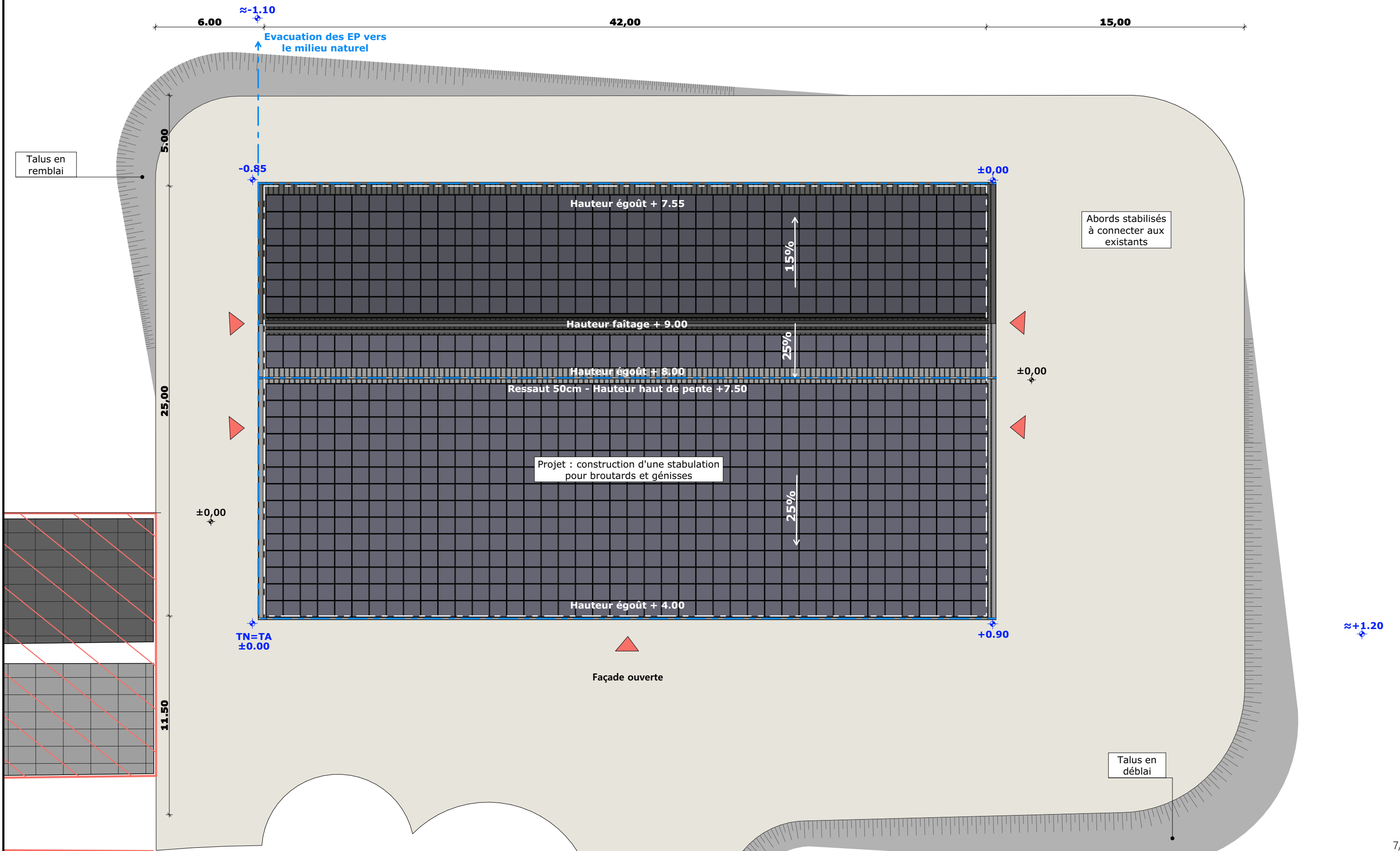
Maçonnerie :	- longrines béton enduit ton ciment
Bardage :	- bas et pignons : acier plein lames verticales vert bronze RAL 6003
	- haut : acier à ventelles lames verticales vert bronze RAL 6003
Menuiseries :	- portes coulissantes bardage acier RAL 6003
	- intégration de bandeaux translucides ht1.00m dans les portes
Charpente :	- métallique
Couverture :	- acier anticondensation RAL 7022
	- panneaux photovoltaïques sur toutes les toitures (cadres et panneaux gris sombre)
	- gouttières et descentes EP en zinc
	- faitage ouvert couvert (ouverture 25cm)

Projet d'extension d'une stabulation existante pour VA : façades

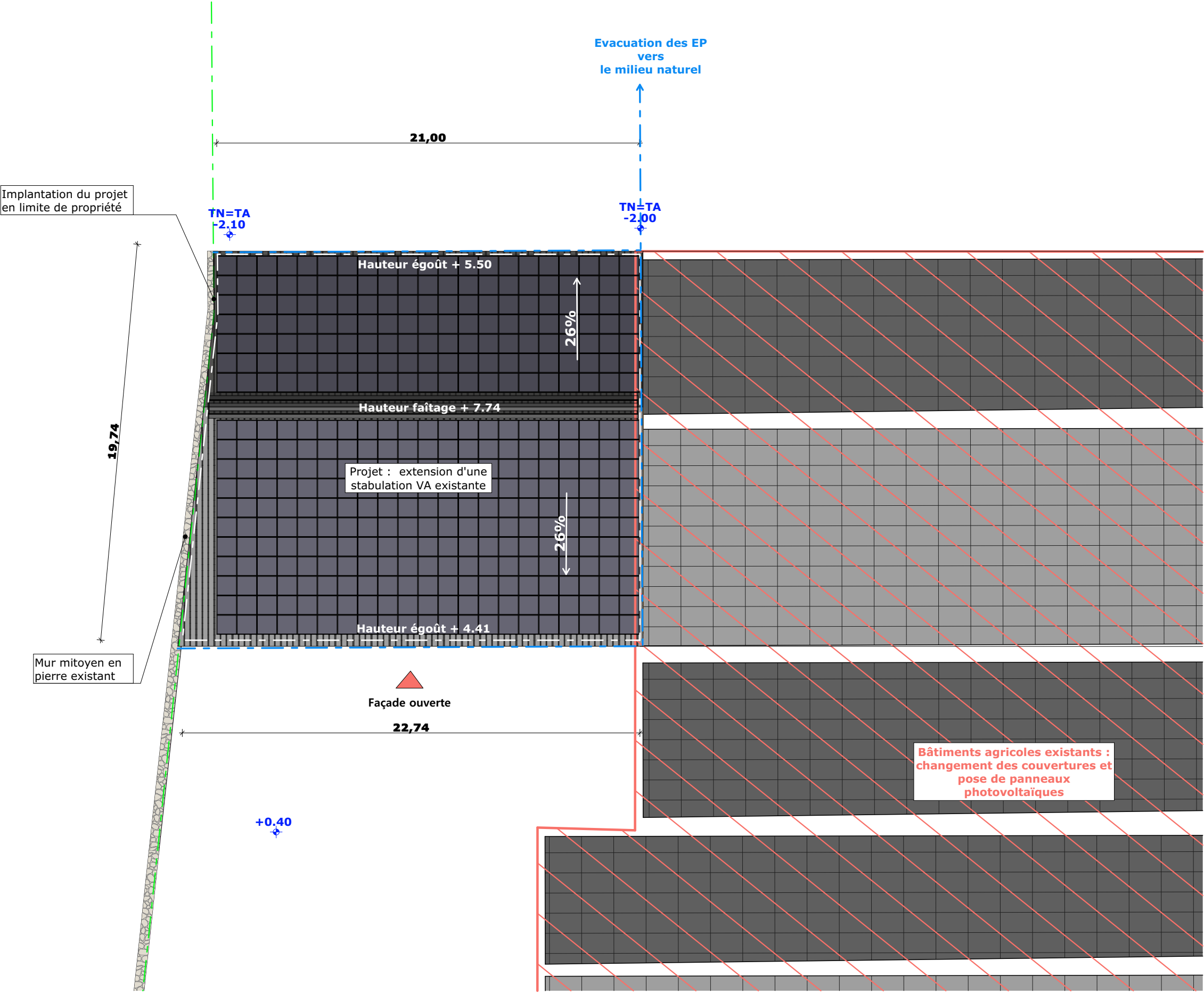


Maçonnerie :	- longrines béton enduit ton ciment
Bardage :	- acier plein lames verticales vert bronze RAL 6003
Charpente :	- métallique
Couverture :	- acier anticondensation RAL 7022
	- panneaux photovoltaïques sur toutes les toitures (cadres et panneaux gris sombre)
	- gouttières et descentes EP en zinc
	- faitage ouvert couvert (ouverture 25cm)

Projet de construction d'une stabulation pour broutards et génisses : plan de toiture



Projet de construction d'une stabulation pour broutards et génisses : plan de toiture





PC7 - Vue 2



PC8 - Vue 3



PC8 - Vue 4



PC6 - Vue 1

PC6 - Vue 1 Insertion



Projet : Construction d'une stabulation pour génisses et broutards, extension d'une stabulation existante et couverture photovoltaïque sur tous les bâtiments l'exploitation.

DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Maitre d'ouvrage: SCEA CHABUT - Polvrières LABESSERETTE 15120

DOCUMENT GRAPHIQUE

PC6-7-8 Éch: 1:1^e
Aurillac, le 24/01/2023.

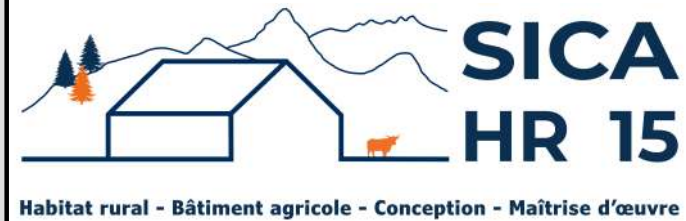
Dessiné
par:
Emmanuelle
CLERMONT



Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre

Conseiller bâtiment : Vincent CHARBONNEL

DOSSIER



Maître d'ouvrage: **SCEA CHABUT**
Polvrières
15120 - LABESSERETTE

Localisation
du projet : **Polvrières**
15120 - LABESSERETTE

Description du projet de construction

- 1- Construction d'une stabulation pour génisses et broutards,**
- 2- Extension d'une stabulation existante,**
- 3- Couverture photovoltaïque sur tous les bâtiments l'exploitation.**

Constitution du dossier

DET1	Vue au sol aménagement - Éch: 1/200 ^e		
DET2	Coupe de principe - Éch: 1/100 ^e		
DET3	Perspectives		



Conseiller Bâtiment:
Vincent CHARBONNEL
Chambre d'agriculture du Cantal
26, rue du 139^{ème} R.I - BP 239
15002 AURILLAC Cedex
Téléphone : 04 71 45 55 00



A Aurillac, le 24/01/2023

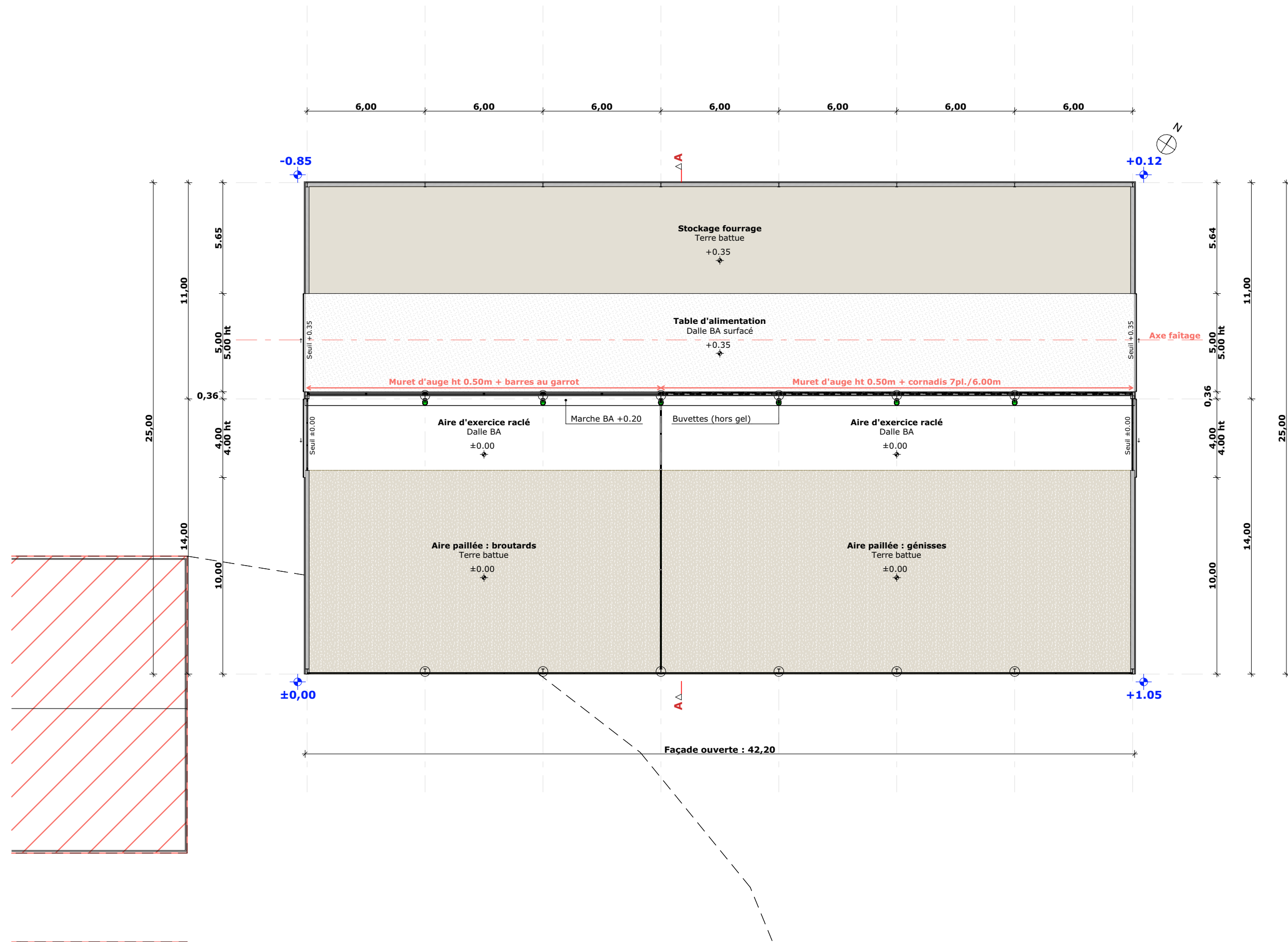
Dessiné par:
Emmanuelle CLERMONT

N° Client: 1932	N° Document: TECH01	N° de page: 1/4
--------------------	------------------------	--------------------

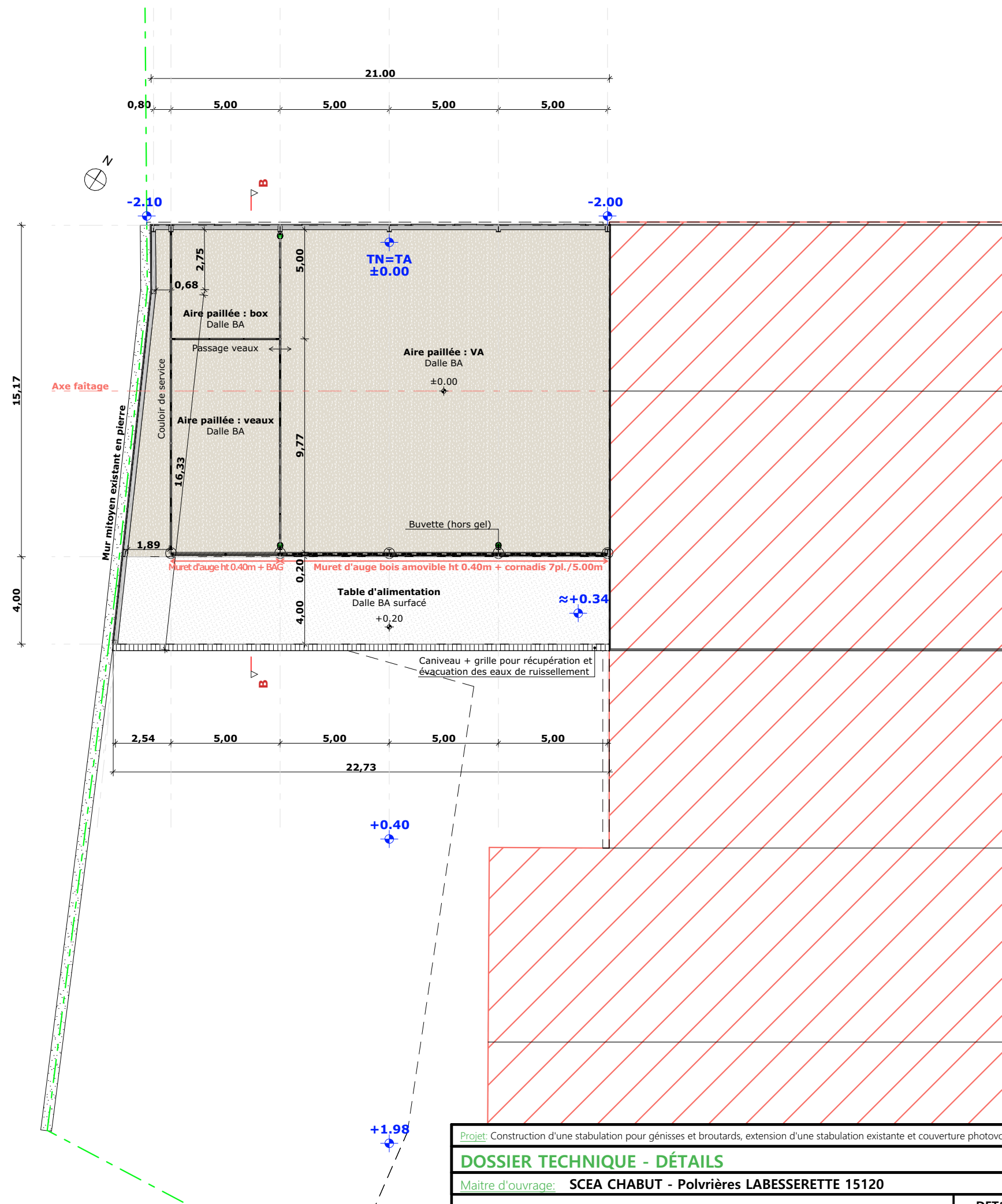
Etablissement de plans pour seule DEMANDE DE DOSSIER TECHNIQUE ET CONSEIL et ne saurait, de ce fait, servir en aucune manière de PLANS D'EXECUTION.
Les cotes de construction indiquées sur ces plans sont données à titre indicatif. Les entrepreneurs, chargés de la réalisation des travaux, devront, par corps d'état et après étude particulière, fournir les plans de détail et toutes les indications nécessaires à la parfaite exécution des travaux.

Les plans ainsi que l'implantation du bâtiment ont été dessinés sans étude de sol. Il conviendra de faire vérifier le projet auprès d'un professionnel compétent avant la réalisation des travaux.

-	24/01/2023	E.C.	Dossier initial, première édition.
Ind	Date	Par	Modifications

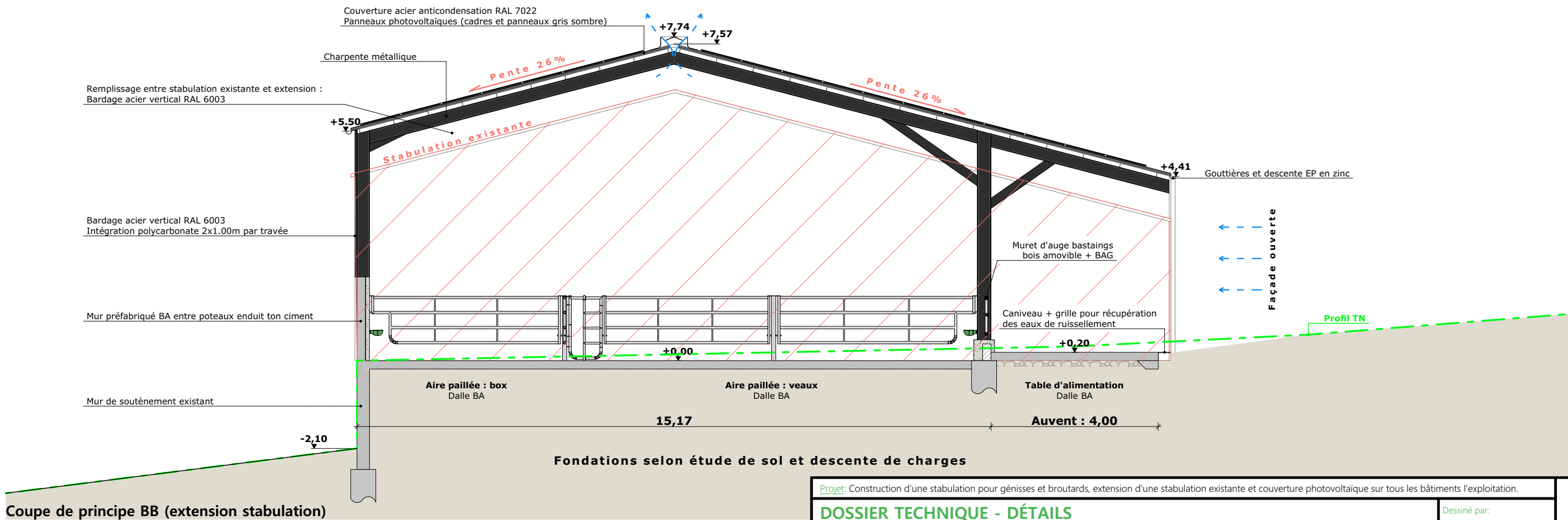
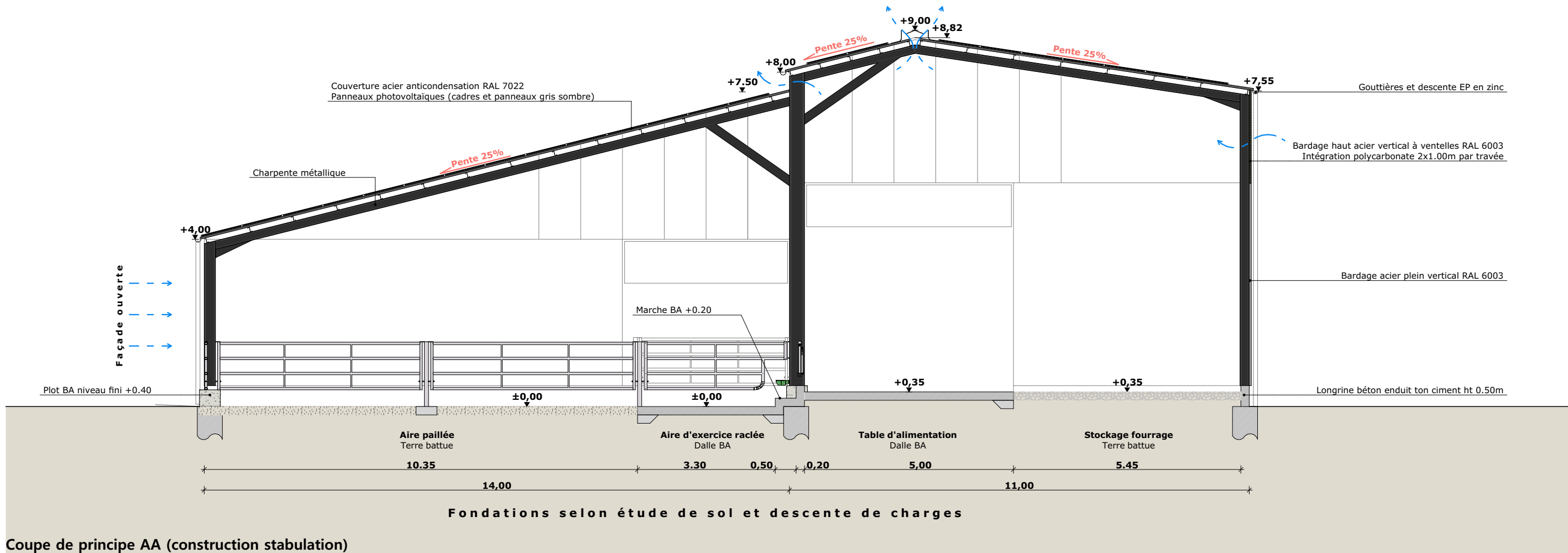


Projet: Construction d'une stabulation pour génisses et broutards, extension d'une stabulation existante et couverture photovoltaïque sur tous les bâtiments l'exploitation.			
DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS			Dessiné par:
Maître d'ouvrage: SCEA CHABUT - Polvrières LABESSERETTE 15120			Emmanuelle CLERMONT
VUE AU SOL		DET1	Éch: 1:200 ^e
		Aurillac, le 24/01/2023.	
			Conseiller Bâtiment:
			Vincent CHARBONNEL



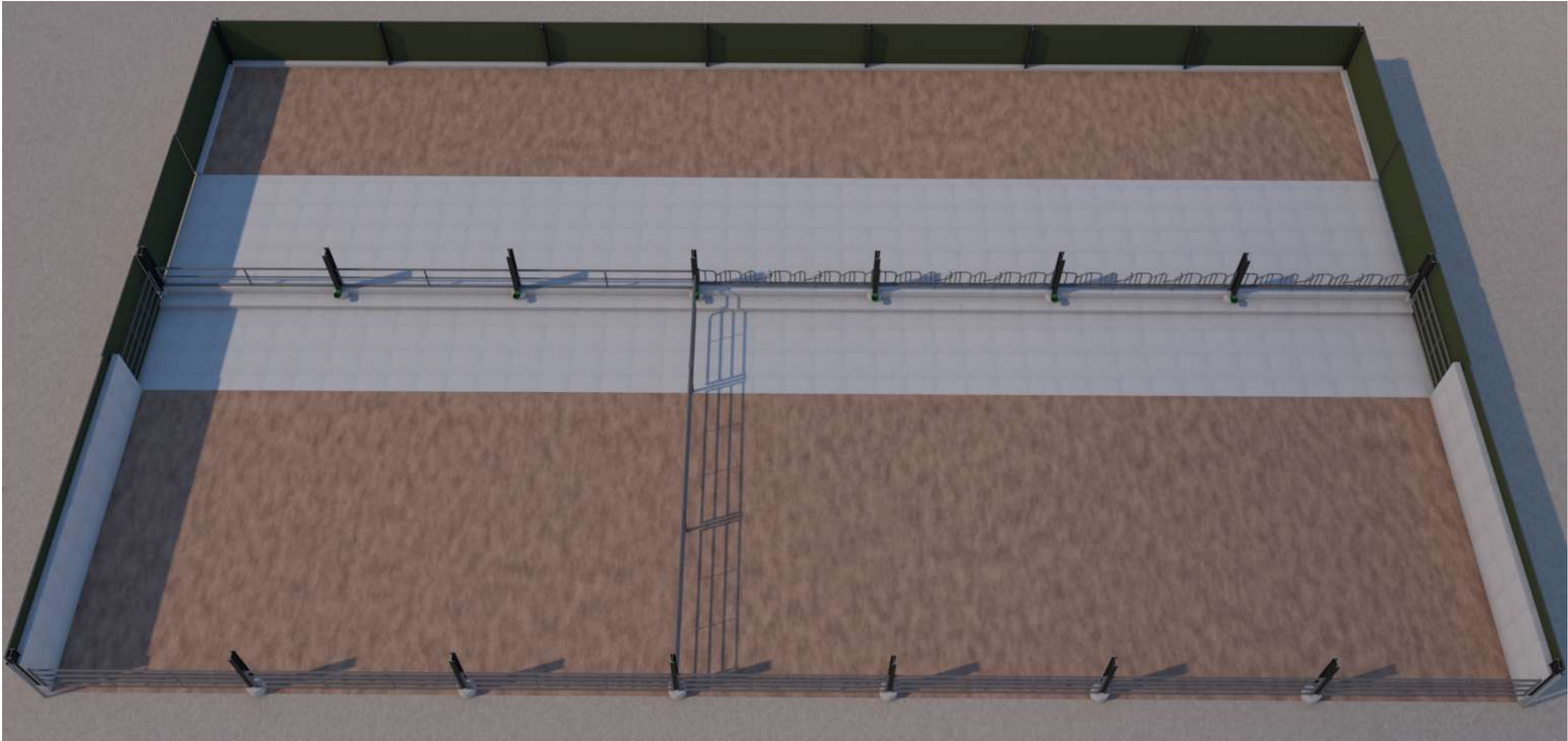
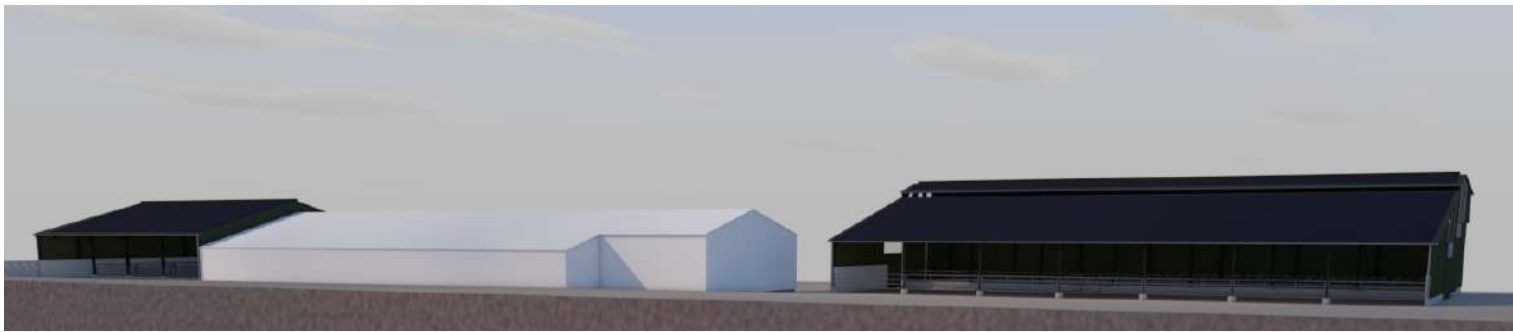
Projet: Construction d'une stabulation pour génisses et broutards, extension d'une stabulation existante et couverture photovoltaïque sur tous les bâtiments l'exploitation.			
DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS			Dessiné par:
Maître d'ouvrage: SCEA CHABUT - Polvrières LABESSERETTE 15120			Emmanuelle CLERMONT
VUE AU SOL		DET1	Éch: 1:200 ^e
Aurillac, le 24/01/2023.		Conseiller Bâtiment: Vincent CHARBONNEL	





Projet: Construction d'une stabulation pour génisses et broutards, extension d'une stabulation existante et couverture photovoltaïque sur tous les bâtiments l'exploitation.			
DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS			Dessiné par:
Maître d'ouvrage: SCEA CHABUT - Polvrières LABESSERETTE 15120			Emmanuelle CLERMONT
COUPE DE PRINCIPE		DET2	Éch: 1:100e
Aurillac, le 24/01/2023.		Conseiller Bâtiment: Vincent CHARBONNEL	





Projet: Construction d'une stabulation pour génisses et broutards, extension d'une stabulation existante et couverture photovoltaïque sur tous les bâtiments l'exploitation.			
DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS			Dessiné par:
Maitre d'ouvrage: SCEA CHABUT - Polvrières LABESSERETTE 15120			Emmanuelle CLERMONT
PERSPECTIVES	DET3	Éch: 1:1 ^e	Conseiller Bâtiment:
	Aurillac, le 24/01/2023.		Vincent CHARBONNEL

